



Bâle, décembre 2020

## À propos des marges sur la viande bio

### Notre opinion au sujet de l'étude d'Agroscope sur les produits labellisés

Nous sommes au courant des reproches au sujet des marges élevées sur les produits bio, une question qui a été soulevée notamment par la Protection Suisse des Animaux PSA sur la base d'une étude effectuée sur mandat par Agroscope. Bio Suisse s'engage pour des prix équitables tout le long de la filière de création de valeur, et cela pour tous les acteurs du marché – depuis les fermes Bourgeon jusqu'aux consommateurs en passant par la transformation et le commerce. Les décisions concernant les politiques de marges pratiquées par nos partenaires ne sont cependant pas de la compétence de notre Fédération.

L'alimentation et l'agriculture durables sont importantes pour les consommatrices et consommateurs, et on peut le voir à plusieurs niveaux. Entre autres dans la progression des ventes de denrées alimentaires biologiques dans les magasins. Le bio est donc un marché en croissance attractif pour nos partenaires, et ceux-ci développent progressivement leur propre engagement. On le voit de manière particulièrement nette avec le marché de la viande, où la consommation générale est en baisse mais la consommation bio en hausse.

De nombreuses affirmations de cette étude trouvent chez nous une oreille attentive, mais pour d'autres nous souhaiterions quand même des considérations plus différenciées.

### Le prix n'est qu'un des nombreux facteurs en jeu

Dans les magasins, la différence de prix entre bio et conventionnel est un des nombreux facteurs qui influencent les décisions d'achat. Il n'est toutefois pas certain que la règle simpliste «plus les prix sont bas plus les ventes sont élevées» s'applique ici. L'expérience qui ressort de précédentes enquêtes auprès des consommatrices montre: La bonne intention exprimée ici contredit souvent l'action concrète dans la vie quotidienne. Et les chiffres le prouvent déjà aujourd'hui: Chez une partie des consommatrices et des consommateurs, les réflexions concernant le bien-être animal et l'agriculture durable pèsent plus lourd que les réflexions sur le prix. La vente de viande fraîche bio a connu une progression de 18 % entre 2015 et 2019 alors que le marché conventionnel a connu un recul pendant la même période.

L'engagement de Bio Suisse pour des prix équitables agit à différents niveaux. Nous exigeons la véracité des coûts pour tous les produits de manière à ce que les coûts induits indirects soient aussi pris en compte, et nous nous engageons à ce sujet dans la communication et la politique. Nous signalons les dysfonctionnements, par exemple quand de la viande est proposée à des prix artificiellement baissés. En collaboration avec les transformateurs, nous encourageons la mise en valeur des bêtes entières dans le canal bio et développons continuellement les mesures de promotion des ventes.

Les relations commerciales équitables sont une partie intégrante de notre Cahier des charges. C'est pourquoi nous réunissons tous les partenaires du marché à une table, abordons les problèmes et nous engageons pour l'élaboration de solutions de branche. Nous menons régulièrement des discussions avec les acheteurs à tous les niveaux et créons ainsi de la transparence sur le marché. Finalement, nous nous engageons pour des prix aux producteurs stables et rémunérateurs.



### **Utiliser entièrement les animaux**

Le Bourgeon garantit un système global. C'est pourquoi nous attendons de nos partenaires qu'ils proposent en principe tout ce qui peut être produit en bio en Suisse et qu'ils ne se contentent pas de s'attribuer la meilleure part du gâteau. Cela signifie aussi que les acheteurs doivent acheter des bêtes bio entières, et cela même s'ils ne peuvent pas utiliser aussi facilement tous les morceaux.

Certaines parties des animaux sont néanmoins déclassées dès le départ et ne sont pas du tout proposées dans l'assortiment bio car chaque produit bio doit lutter pour avoir une place sur les rayons – souvent contre d'autres produits qui promettent des chiffres d'affaires ou des bénéfices supérieurs. Et certains morceaux de viande ne sont pas disponibles en quantités suffisantes donc ils ne reçoivent pas de place fixe dans les rayons. Les produits de ce genre sont habituellement proposés dans un deuxième point de vente lors de semaines d'actions bio où les produits sont exposés dans des vitrines frigorifiques supplémentaires. Et enfin, d'autres produits sont soldés avec des rabais allant jusqu'à cinquante pourcents s'ils ne peuvent pas être vendus dans les temps. Pour les produits frais à dates courtes comme la viande, les «liquidations» de ce genre doivent permettre de lutter contre le gaspillage alimentaire, mais elles induisent évidemment des rentrées nettement plus basses. Ces facteurs n'ont pas été suffisamment pris en compte dans l'étude en question.

### **Éviter de faire pression sur les prix aux producteurs**

Les produits conventionnels et/ou importés sont souvent proposés à des prix trop bas. De nombreuses études prouvent au contraire que les produits conventionnels sont trop bon marché, parce qu'ils reportent sur la collectivité des coûts induits comme par exemple l'élimination des pesticides contenus dans l'eau potable. La nette différence entre les prix bio et les autres diminue l'attractivité du bio sur le plan des prix. Il est cependant faux d'en déduire que le bio est trop cher.

Bio Suisse souhaiterait éviter la pression sur les prix aux producteurs. Si on veut que les producteurs bio puissent se maintenir, il faut que leurs coûts de production soient tous couverts, car sinon on court le risque de voir l'offre régresser parce qu'ils sont obligés de miser sur d'autres branches de production qui offrent de meilleures rentabilités. À cause des coûts de production plus élevés, il y a déjà aujourd'hui des producteurs bio qui gagnent moins que leurs collègues conventionnels, du moins dans certains secteurs et par périodes.

### **La production selon le Cahier des charges Bourgeon est plus chère**

Les prix de revient sont plus élevés à cause des très strictes directives du Bourgeon pour la production et la transformation.

Le Cahier des charges Bourgeon exige en effet par exemple que les entreprises agricoles soient entièrement bio. Une des principales raisons des prix plus élevés des denrées alimentaires bio d'origine animale est par conséquent que les aliments fourragers bio sont jusqu'à deux fois plus chers que les conventionnels. Car ils doivent eux aussi être de qualité Bourgeon et même provenir en première priorité de Suisse. Les fermes Bourgeon ont en outre des charges financières plus élevées parce que leurs animaux ont davantage de surface à disposition dans les stabulations et les parcours. Et même l'affouragement extensif à base d'herbe des ruminants a une influence sur les prix: Les animaux ont en effet besoin de plus de temps pour atteindre leur poids d'abattage, et cette plus longue durée de vie augmente les coûts des soins, de la place et de l'affouragement. Les coûts pour les contrôles et les affiliations sont d'autres facteurs qui renchérissent la production.

Ce dernier point a par ailleurs aussi des répercussions sur les entreprises agroalimentaires et commerciales: Vu que les marchandises doivent être gérées et stockées séparément, cela engendre des coûts plus élevés. Et les



éventuels additifs doivent être de qualité bio, et cela a aussi une influence sur les prix de revient. Il y a encore d'autres facteurs de renchérissement, comme par exemple les frais d'échelle liés à l'assortiment bio encore restreint et qui proviennent des emballages et de la publicité, mais aussi des déclassements et liquidation déjà évoqués plus haut.

**Renseignements supplémentaires**

David Herrmann, Responsable du Service Médias, 078 822 71 03